

Compte rendu de la Réunion du vendredi 10 octobre 2008

Convocation du 02 octobre 2008

Présents :

- Mr MOULY Alain – Mr ROUSSEL Christian - Mr BARREAU Jean Guy – Mr BOULET Bernard – Mr FRAISSE Laurent – Me GUERRERO Jeannine – Mr SAUNIE Sylvain – Mr STEENBERGEN Nils.

Excusée :

- Mme ANDRE Brigitte.

Ordre du jour :

* Information sur les dossiers :

Eau

Urbanisme

Effacement des réseaux électriques.

* Taxe pollution et modernisation des réseaux, facturation de l'eau.

* Travaux d'aménagement du cimetière.

* Prévisions investissements 2009.

* Questions diverses.

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 17 heures 35.

Information sur les dossiers :

- **Dossier eau :**

Ce dossier est toujours en cours, la réunion de bouclage sur l'étude du schémas directeur prévue le 16 septembre a été reportée à une date ultérieure.

- **Dossier urbanisme :**

Le responsable de la DDE des dossiers intéressant la commune est venu en mairie pour faire un point sur les dossiers en cours qui ont reçu un avis défavorable. Une visite sur site a eu lieu. Un dossier pourrait faire l'objet d'une nouvelle étude, une réponse sera donnée dans les prochains jours.

La carte communale est toujours en cours de réalisation, les remarques faites par la précédente municipalité n'ont toujours pas été prises en compte. Ce document devra ensuite être validé par le conseil municipal. Par la suite les dossiers relatifs à l'urbanisme devraient connaître des réponses plus rapides et positives si les constructions prévues se situent dans les zones réputées constructives.

- **Réseau électrique, téléphone, éclairage public:**

L'effacement des réseaux devrait se poursuivre. La nouvelle portion prévue se situe depuis le pont au centre de Rieussec vers le bas du village (direction Gourgnès). Le coût est de 53000€, après l'attribution de diverses subventions, 13000€ seraient à la charge de la commune.

Facturation de l'eau, taxe modernisation et pollution des réseaux :

Lors de la séance du 13 juillet 2008 le conseil municipal avait voté une augmentation de 0,028% pour la facturation de l'eau. Ce qui se traduit par le tableau ci-après.

EAU	2007	2008
Par habitation	50 €	51,40 €
Petit jardin	30 €	30,84 €
Moyen jardin	60 €	61,68 €
Grand jardin	90 €	92,52 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2007	2008
Assainissement collectif	100 €	102,8 €
Assainissement non collectif	25 €	27,7 €

Du fait de la taxation forfaitaire (absence de compteurs) l'agence de l'eau impose une consommation forfaitaire de 65 m³ d'eau par habitant et les taux de 0.026 pour la taxe de modernisation des réseaux et 0.038 pour la taxe de pollution.

Ce qui entraîne les montants suivants :

Taxe Modernisation $0,026 * 65 = 1,69$ € par habitant.

Taxe Pollution $0,038 * 65 = 2,47$ € par habitant.

La facturation 2008 sera envoyée prochainement aux propriétaires.

Vote :

Contre: 0/8

Abstention: 0/8

Pour : 8/8

La proposition est adoptée.

3 - Travaux d'aménagement du cimetière

La restauration du mur intérieur du cimetière se poursuit et doit être terminée pour la fête de Toussaint.

Il est soumis au conseil d'effectuer la restauration du mur extérieur nord qui est en mauvais état. Cette restauration sera fonction du coût, moins du quart de la facture actuellement demandée pour l'intérieur. La restauration est en partie nécessaire suite à une erreur de l'entreprise qui a décrépis une partie du mur extérieur, c'est pourquoi le devis devra tenir compte de ce problème.

Vote :

Contre: 0/8

Abstention: 0/8

Pour : 8/8

La proposition est adoptée.

4 - Prévisions investissements 2009 :

Bassins d'eau :

Achat de la surface de terrain sur laquelle sont implantés les bassins d'eau au col de Rieussec augmenté du périmètre de protection imposé par la DDASS.

Vote :

Contre: 0/8

Abstention: 0/8

Pour : 8/8

La proposition d'achat du terrain est acceptée

Cimetière :

Le nouvelle réglementation impose la construction d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Des études sont en cours et l'implantation du columbarium et du jardin du souvenir pourrait se situer à droite de l'entrée du cimetière actuel ou dans l'ancien cimetière ?

Vote :

Contre: 0/8

Abstention: 0/8

Pour : 8/8

La proposition est acceptée.

5 - Questions diverses.

Balisage carrefour :

Le balisage de l'entrée de Rieussec coté St Pons est demandé.

Un courrier sera transmis à la DDE

Eclairage public :

Le remplacement des lampes grillées de l'éclairage public est demandé. L'entreprise EEHC sera commandée en conséquence

Coupe de bois :

Un particulier a sollicité la mairie pour acheter une coupe de bois. Après en avoir débattu le conseil municipal a voté.

Vote :

Pour: 0/8

Abstention: 0/8

Contre : 8/8

La vente d'une coupe de bois est refusée.

Aire de jeux :

L'aire de jeu étant très utilisée une restauration (peinture) serait nécessaire ainsi que l'ajout de jeux adaptés à l'âge des enfants. Après en avoir débattu le conseil a mandaté Mr SAUNIE pour collecter des devis avant de statuer définitivement sur ce dossier.

Bassins d'eau du col de Rieussec :

Le local situé à l'avant des bassins d'eau du col de Rieussec est un local qui doit être vide de tout matériel et matériaux or y sont entreposés divers objets.

Il est demandé que ce local soit nettoyé et que la clé soit remise en mairie. Les personnes concernées seront directement avisées

Espace André Barreau :

Une pierre du pilier d'angle protégeant l'«espace André Barreau» a été descellée, ce pilier pas assez visible est fréquemment accroché par des véhicules. Lors du scellement il sera envisagé de rehausser légèrement cette construction.

Ruelle descente face à la maison MILESI :

La descente donnant accès chez Monsieur MILESI et chez Mme et Mr MALARD est très glissante par temps de pluie et de gel. La rampe posée sur le mur MALARD ne garanti pas suffisamment la sécurité. Les conseils d'un professionnel seront nécessaires pour le choix d'un revêtement adéquat.

Restauration route cimetière mairie :

Il est une nouvelle fois demandé au conseil municipal la restauration de la route partant du cimetière à la mairie, sont en cause les écoulements d'eau vers les parties privatives, cette question vue avec la DDE est en suspend depuis plus de 4ans.

Adhésion à l'association des Communes Forestières du Département de l'Hérault :

A l'unanimité le conseil se prononce pour renouveler l'adhésion de la commune à l'association des communes forestières du département.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 20h 05.

Le secrétaire de séance ROUSSEL Christian.